

redigé par l'Association INTER AMNES - section Histoire

Le 16 mars 1952, la Brigade de gendarmerie d'Entrammes n'est plus. Une cérémonie a lieu pour la désaffectation des bâtiments et leur remise au propriétaire. Un dépôt de gerbe au monument aux morts est également organisé. Ce qui marque la fin d'une présence de 120 ans dans notre commune.

Mais pourquoi une gendarmerie à Entrammes ?



• UN PEU D'HISTOIRE...

En 1830, le début du règne de Louis Philippe est marqué par des désordres, troubles à l'ordre public. La duchesse de Berry et les légitimistes, tentent de provoquer une seconde chouannerie. Dans la précipitation, pour assurer la sécurité sur les grandes voies et tout le territoire, sont créées de multiples brigades, par exemple : Entrammes, Courbeville, Nuillé sur Vicoin, Forcé, Maisoncelles. Le calme revenu, en 1839, restait seule, la brigade d'Entrammes qui devenait définitive, avec surveillance de Nuillé, Parné et Forcé. La brigade à cheval, compte alors : six militaires à l'origine. Elle passe en brigade à pied en 1887, puis plus tard, à bicyclette. En 1894, l'effectif est de quatre hommes et le restera jusqu'à la fermeture en 1952.

• TROIS RÉSIDENCES POUR LES GENDARMES

En novembre 1833 : Location d'une maison appelée la Boule d'Or (actuellement, 3 rue d'Anjou). Mais l'installation ne convient pas, les militaires se plaignent du manque d'espace puisqu'ils sont amenés à stocker le fourrage dans leur chambre...

En novembre 1834 :
Déménagement dans une maison appartenant à M. Chartier René (actuellement 146, rue d'Anjou) avec écurie et annexes, en face, du côté opposé sur la route.



Clin d'œil :

Bonne intégration des gendarmes sur Entrammes. Arrivée de la brigade le 4 novembre 1833. Sur le registre d'état civil :
Avril 1834 a lieu un mariage entre M. Fert Pierre, 40 ans, brigadier, gendarme à cheval et Melle Verger Véronique, 20 ans (on notera l'humour de l'employé de l'état civil !)

Le 21 novembre 1833 : la diligence qui effectue la liaison entre Angers et Laval est attaquée par des brigands au Pont d'Ouette. Les représentants de l'ordre n'ont rien pu faire contre une vingtaine d'assaillants.

En 1838, le Conseil municipal est saisi d'une demande de construction d'une « chambre de sureté pour enfermer les insolents, les malfaiteurs et les prisonniers »... Pour financer, on propose de vendre une portion de trop grande largeur de l'ancienne route Laval-Château Gontier, qui va vers Bel-Air. En 1857, un projet prévoit la suppression de la brigade d'Entrammes et son transfert à La Loge (Villiers Charlemagne), à égale distance de Laval et Château Gontier. Madame Chartier demande une indemnité au cas où le projet aboutirait. En 1859, Madame Chartier refuse de faire les importants travaux demandés dans les logements et surtout l'écurie. « Le plafond de l'écurie est trop bas », suite à une nouvelle norme « les chevaux n'ont pas assez d'air pour respirer ». Ce refus entraîne la fin de cette location de 25 ans.

Pour le nouvel emplacement, un logement construit récemment (1852) suite à l'alignement de la route, situé aux n°171 et 182, rue d'Anjou, appartenant à M. Leclerc, est retenu, à condition de construire l'écurie et les annexes, dans la cour arrière. Les militaires auront résidé dans ce lieu pendant presque un siècle.

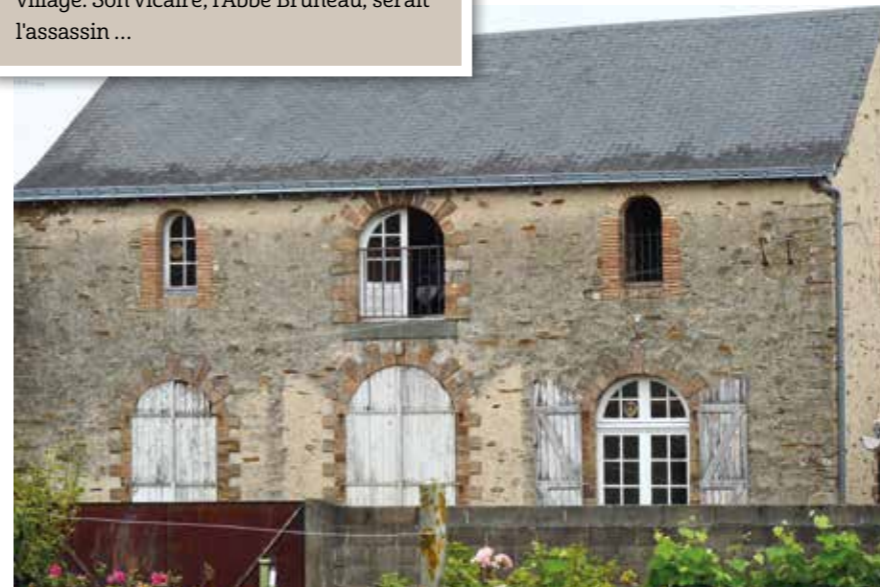


Gendarmerie rue d'Anjou et ci-dessous ses écuries dans la cour arrière

3 janvier 1894 :

L'affaire du puits d'Entrammes.

Les gendarmes remontent à la surface du puits du presbytère d'Entrammes le corps sans vie de l'Abbé Fricot, curé du village. Son vicaire, l'Abbé Bruneau, serait l'assassin ...



10 mars 1906 :

A la suite de la loi de 1905 ordonnant la séparation de l'église et de l'état, l'agent du trésor public, accompagné de deux gendarmes se rend à l'église pour procéder à l'inventaire des biens détenus par la paroisse. Devant la résistance du curé et de ses paroissiens, l'ordre est donné aux gendarmes d'enfoncer la porte de l'édifice. Des coups sont échangés avec les forces de l'ordre. Pour se dégager, les gendarmes mettent baïonnette au canon. L'inventaire sera malgré tout effectué... (*)

• EN 1950, LA FIN DE LA BRIGADE ÉTAIT DEVENUE INÉLUCTABLE

D'une part, les propriétaires voulaient vendre et l'Etat n'achetait pas de foncier-bâti. Mais aussi, un plan de modernisation est en cours dans l'institution. Il est de notoriété publique que les gendarmes sont mal équipés pour accomplir leur mission. Le regroupement permettra de nouveaux moyens en brigade, tels que des véhicules motorisés et cyclomoteurs pour leurs déplacements.



• Entrammes et Nuillé ont été rattachés à Laval - Forcé et Parné à Argentré.

La presse :

pour situer les moyens de la brigade : en 1956, un article du Ouest-France annonçait : "les gendarmes de Château Gontier viennent d'être dotés d'une voiture 203 break, avec brancard, qui va remplacer le side-car pétaradant..."

- D'Entrammes à Inter Amnes : en remontant le temps Stéphane Hiland (en vente à la Mairie ou à consulter à la Médiathèque d'Entrammes)
- Journal Ouest France -
- Archives départementales -
- Registre des réunions de Conseil Municipal

